



DEVIS PRESTATION DE SERVICE

Références devis: _____

Date : _____

04.01.2023

Annexe 1 : Conditions Générales de Vente (CGV)

PARTENAIRE	SOCIETE : (Nom et forme juridique)	Institute of Rock Structure and Mechanics, Czech Academy of Sciences
	Adresse : (siège social)	V Holesovickach 94/41. 182 09 Prague, Czech Republic
	SIREN TVA Intracommunautaire	VAT Nr.: CZ67985891
PRESTATAIRE	LABORATOIRE CNRS :	CEREGE - LN2C
	Adresse :	Plateau de l'Arbois BP80 13545 Aix en Provence Cedex 04
	CNRS Délégation Régionale Provence et Corse 31 chemin Joseph Aiguier - CS 70071 13402 MARSEILLE CEDEX 20 SIRET 180 089 013 01724	
Responsables scientifiques	Pour le CLIENT : (Nom, mail)	Dr. Ivo Baroň - IvoBaron@seznam.cz
	Pour le PRESTATAIRE : (Nom, mail)	Régis Braucher braucher@cerège.fr

DETAIL DE LA PRESTATION

Désignation	Livrable(s) date	Prix unitaire HT en euros	Quantité	Prix total HT en Euros
10 chlorine preparation	T0+3 mois	231.31	10	2 313.10
				0.00
				0.00
				0.00
				0.00

Décision tarifaire (Réf.) : _____

DEC152067DR12 36CI

TOTAL €

Montant HT	2 313.10
Montant TTC	2 313.10

MODALITES DE PAIEMENT

En contrepartie des engagements pris par le CNRS et conformément aux CGV (présentes en annexe 1), le PARTENAIRE s'engage à lui verser une somme d'un montant HT global de **2 313.10** (TVA 20% **Euros**), payable sur présentation de factures aux échéances des livrables attendus.

En cas de modification du taux de la TVA, il sera appliqué le taux en vigueur à la date de facturation.

Versement avance

 OUI NON

(Définir le montant de l'avance de 10% à 30%)

Une avance de _____ Euros HT (avance de _____ %) sera versée par le PARTENAIRE sur présentation d'une facture à compter du _____

Les factures seront adressées par _____ au PARTENAIRE au contact et à l'adresse ci-dessous :

AFFILIEES

Pour les besoins du présent article, (i) les termes en majuscules ont le sens qui leur est attribué dans les CGV, (ii) le terme « AFFILIEES » désigne les entités, qui jouissent de la personnalité morale ou non, qui contrôlent ou sont contrôlées par une PARTIE ou sont sous contrôle conjoint des PARTIES. Aux fins de la présente définition, on entend par "contrôle" la détention directe ou indirecte d'au moins cinquante pour cent (50 %) des droits de vote, du capital ou d'autres titres d'une entité contrôlée ou contrôlée conjointement ou si elle possède, directement ou indirectement, le pouvoir d'orienter ou de causer l'orientation de la direction et des politiques de l'entité, ou le pouvoir de choisir ou de désigner plus de cinquante pour cent (50 %) des membres de l'organisme de direction de l'entité

Les PARTIES conviennent que la communication d'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES aux AFFILIEES est libre, sous réserve du respect par ces dernières de l'obligation de confidentialité prévue à l'article « Confidentialité » de l'Annexe 1.]

Le bon de commande doit mentionner les références du devis et vaut acceptation des conditions générales de vente.

Ce devis est valable pour une durée de **6 mois**

Bon pour accord,
Date et signature du partenaire



Date et signature du prestataire